

Le Syvadec entend poursuivre ses efforts sur la valorisation

232 communes adhèrent au Syvadec qui élargit son territoire. La réduction des déchets à la source est en progression. Il reste des efforts à réaliser pour le tri sélectif même si les comportements s'améliorent

Le bureau du Syvadec, réuni hier sous la présidence de François Tatti, a présenté son rapport d'activité 2011. Plusieurs points comme la valorisation, le tri sélectif ou le développement de nouvelles filières, ont suscité le satisfecit des élus. Le premier point concerne les nouvelles adhésions et donc l'extension du territoire. 8 communes ont rejoint le syndicat portant ainsi à 232 le nombre d'adhérents en décembre 2011 : « Les communes de Scolca, Corscia et la communauté de communes d'Aghia Nova seront comptabilisées sur l'exercice 2012. Nous devons continuer sur cette voie », a martelé François Tatti.

Tri sélectif en nette progression

Le travail d'information de la population quant à la réduction des déchets à la source, a permis d'enregistrer une sérieuse diminution de la production annuelle par habitant. Jean-Pierre Giordani, vice-président chargé du recyclage des matériaux, s'est d'ailleurs félicité tout d'abord



Un bilan d'activité somme toute positif pour le Syvadec.

(Photo Jeannot Filippi)

de l'opération lancée en 2009 sur le compostage, mais aussi des nouvelles filières à l'image de la récupération des textiles. « Les composteurs individuels ont permis

de détourner de l'enfouissement 1 677 tonnes de déchets, par exemple. Quant aux textiles, nous avions comme objectif de récolter 200 tonnes sur les 96 bornes installées à

travers l'île. L'objectif est dépassé puisque nous en avons collecté 340 tonnes », a lancé Jean-Pierre Giordani. D'autres filières comme la collecte des piles ou des lampes ont

connu aussi des résultats très encourageants, « nous enregistrons un boom de la filière lampes avec une augmentation de la collecte de 51 % par rapport à 2010. Les

efforts collectifs doivent se poursuivre ».

Le tri sélectif est également en nette progression grâce à un meilleur comportement individuel. Certes, la sensibilisation de la population sur les divers territoires a fait prendre conscience de l'importance du tri, « mais nous restons en deçà des exigences du Grenelle de l'environnement, même s'il est vrai que les chiffres démontrent un accroissement des quantités détournées de l'enfouissement et que nous enregistrons une modification encourageante des habitudes individuelles », a poursuivi Dominique Farellacci, vice-président délégué aux recycleries.

Enfin, Xavier Poli, délégué au stockage des déchets, a confirmé que la taxe acquittée par le contribuable n'augmentera pas jusqu'en 2014, « en revanche avec l'augmentation de la Taxe générale sur les activités polluantes en 2015 nous devons nous adapter, à moins que la population joue davantage le jeu du tri sélectif et de la valorisation des déchets ».

M.G.

mgrazi@corsematin.com